

ENSEMBLE, VERS LE PREMIER CONTRAT de FILIERE 2A

AGROALIMENTAIRE / AGRORESSOURCE

EN NORMANDIE

La NORMANDIE, une grande région de PRODUCTION et de TRANSFORMATION

- Une région agricole très diversifiée: élevage (bovins lait et viande, porcs, volailles et lapins, ovins) et culture (céréales, oléo protéagineux, lin, betteraves, légumes, fruits à cidre...),
- Une région maritime : avec 600 km de côtes, l'un des plus importants bassins conchylicoles et une grande zone de pêche,
- Une région agroalimentaire renommée qui s'appuie sur un tissu dense de PME dynamiques et innovantes, et de grandes entreprises nationales et internationales. Une marque collective, outil de développement économique, signant 350 produits d'origine et de qualité,
- Un écosystème d'innovation favorable basé sur les compétences des structures de recherche normandes permettant le renforcement des activités d'innovation des IAA,
- Une région en croissance sur les agro ressources, valorisations non alimentaires (textile, biomatériaux, bio énergies, chimie verte, santé...).

Quelques chiffres-clés :

- Près de 100 000 emplois agroalimentaires de l'amont à l'aval,
- 2^e région qui a perdu le moins de salariés dans le secteur agroalimentaire sur 10 ans (-1% contre -17% de moyenne nationale),
- 70 % du territoire normand agricole,
- Près de 800 établissements de production agroalimentaire (dont 250 IAA),
- 6^{ème} région agroalimentaire française,
- 4^{ème} place à l'export sur les marchés alimentaires (grâce aux ports Normands),
- 1^{ère} région productrice de lin,
- 1^{ère} région productrice d'agro-carburants.

Dans ce contexte, afin de maintenir notre filière agroalimentaire/agro ressource en fer de lance de l'économie régionale et positionner favorablement nos entreprises sur les marchés de demain, les acteurs se mobilisent autour d'un triple enjeu :

- **Attractivité**
- **Compétitivité**
- **Valeur ajoutée**

A cet effet, 8 défis seront à relever ensemble !

➔ consolider et créer des **emplois**, développer les compétences et l'attractivité des métiers

➔ stimuler les investissements et **l'innovation** pour moderniser les filières et renforcer leur compétitivité

➔ développer la **qualité** des produits et des process

- accroître la notoriété et la renommée de la filière et contribuer à l'**attractivité** du territoire grâce à une **communication** et une **promotion** renforcées
- **développer les marchés** dans tous les circuits de distribution, en France et à l'international
- mettre en place les outils de mutualisation **logistique** au service de la compétitivité des entreprises
- engager la filière dans une démarche vertueuse alliant **économie circulaire et performance énergétique**
- accompagner les entreprises dans leur stratégie **d'intelligence économique** et leur démarche **d'influence**.

Des acteurs qui se mobilisent pour construire le CONTRAT de Filière agroalimentaire / agro ressource 2017/2019 au service des entreprises et avec le soutien de la Région

Pour répondre à ces défis, les acteurs de la filière (AREA-Normandie, la Chambre Régionale d'Agriculture, IRQUA-Normandie, VALORIAL et NOV&ATECH) en lien avec ADN et le soutien de la Région, s'engagent sur les axes de l'emploi, la formation, l'innovation, la promotion/communication, le développement commercial, du défi vert et de la RSE et l'intelligence économique.

L'engagement financier de la Région sera examiné par la commission permanente, sur la base du programme d'actions et des objectifs proposés par les acteurs de la filière et cet engagement se déclinera dans le cadre du contrat de filière agroalimentaire/agro ressource 2017/2019.

L'atteinte des objectifs ambitieux inscrits au sein de la vision stratégique de la filière nécessitera une mobilisation forte des entreprises, conjuguée à un soutien conséquent des pouvoirs publics.

Des acteurs qui se coordonnent pour plus de lisibilité et d'efficacité au service des entreprises

Le contrat de filière Agro-ressource / agro-Alimentaire a pour objet de donner à la Normandie les moyens, notamment financiers, de mettre en œuvre l'ambition que les industriels et la profession agricole portent pour ce secteur. L'objectif de ce contrat est également de rationaliser l'organisation de cette filière en proposant un plan d'action collectif mis en œuvre par des structures dont les missions sont clairement définies dans le cadre d'une gouvernance cohérente.

C'est pourquoi le contrat prévoit un objectif cible, pour une mise en œuvre à l'automne 2017, de création de deux socles principaux : l'un agroalimentaire possédant une véritable lisibilité pour les entreprises, une capacité plus forte à mobiliser ainsi qu'une masse critique évidente ; l'autre, plus agricole, lié aux secteurs alimentaires et non alimentaires. Ces deux socles trouveront leur articulation au sein du contrat de filière qui reste à définir dans la période de transition portant sur 2017 pour continuer à unir nos forces et bien coordonner nos actions.

- Le socle agroalimentaire, véritable guichet unique de l'IAA, s'appuiera sur le rapprochement des activités agroalimentaires AREA/IRQUA et CRAN. Le sens donné à cette évolution permettra de monter encore en efficacité et de fait gagner en visibilité et en performance au bénéfice des entreprises

agroalimentaires. Le bénéfice immédiat sera d'établir une meilleure logique dans les missions des uns et des autres, eu égard à leur légitimité d'action et leurs champs d'intervention.

- Le socle agricole, lié aux secteurs alimentaires et non alimentaires, reprendra (i) à la fois les activités « Proximité-circuits courts-filières qualité - Salon Agriculture- promotion terroirs et qualité», très liées à l'agriculture et à la nouvelle politique agricole de la Région, (ii) les activités non alimentaires, adressées par NOVEATECH et portant ainsi l'intérêt d'un sourcing agricole régional sur les filières alimentaires et non alimentaires (bio énergies, biomatériaux ou chimie verte). Le volet qualité devra trouver une articulation cohérente avec les attentes du socle agroalimentaire.

Le début d'année 2017 permettra la constitution de cette gouvernance, garante de synergie et porteuse d'ambition pour le secteur. Ce processus sera finalisé en octobre 2017.

Valorial, autre acteur essentiel du secteur, est un pôle de compétitivité qui dépend à ce stade d'une politique gérée par les services de l'Etat. La reconfiguration des pôles de compétitivité est en cours, des annonces ont été faites puis ont été suspendues. Le positionnement de VALORIAL reste néanmoins très spécifique (recherche collaborative et innovation) et s'intégrera au schéma régional de gouvernance une fois les décisions relatives à leur gouvernance prises par l'Etat.



Bertrand
DECLOMESNIL



Daniel
GENISSEL



Sébastien
WINDSOR



Pierre
WEILL



Jean –Pierre
DELAPORTE



RÉGION
NORMANDIE

Hervé MORIN